

*Réf :**Po 20 CapRoute V0**Destinataire :**Diffusion libre*

Plan de Maîtrise des Risques

Prévention des risques routiers

Proposition méthodologique

REMARQUE PRELIMINAIRE

Les enjeux représentés par la prestation objet de la présente offre imposent, de la part de tous ses acteurs et notamment des Consultants de CAPSICOM, une confidentialité absolue.

Ce principe fait partie du code de conduite de notre activité dont l'essence même, l'évaluation et la maîtrise du risque, est stratégique pour les entreprises.

En conséquence, les résultats de nos travaux seront communiqués uniquement à l'interlocuteur que vous nous désignerez à l'exclusion de toute autre personne interne ou externe à votre société.

VOS ENJEUX

Vous êtes responsable d'entreprise. Votre entreprise prend et subit des risques liés à votre activité ou à votre environnement et vous les connaissez après avoir réalisé votre Document Unique.

L'activité de votre entreprise impose que vos collaborateurs utilisent régulièrement un véhicule pour de nombreux déplacements routiers. De ce fait, vos salariés sont exposés aux accidents de la route et vous avez identifié ce risque professionnel dans le Document Unique de votre établissement.

En plus de l'impact sur la santé et la sécurité de vos collaborateurs, le niveau d'exposition de vos salariés à ce risque et/ou la sinistralité de votre flotte de véhicules sont des points de vulnérabilité importants de votre entreprise et vous souhaitez mettre en œuvre un réel et efficace plan de maîtrise des risques routiers dans votre établissement.

Date	Préparé par
12 octobre 2022	Guillaume FRUGIER
Numéro de téléphone : 01 44 71 35 55 – Télécopie : 01 42 66 15 0 – email : contact@capsicom.net Web : http://www.capsicom.net Siège social : Collines de Trio – Commune de Vico - 20118 Sagone – SARL au capital de 10.000 € Siret 441 437 779 00016 - R.C.S. PARIS 441 437 779 - APE : 7022Z – TVA FR 91441437779	

NOS SOLUTIONS

CAPSICOM, Société regroupant des Consultants expérimentés en gestion des risques, vous propose son assistance pour répondre à vos enjeux en :

- Réalisant le diagnostic du niveau de maîtrise des risques routiers de votre entreprise ;
- Proposant un plan de maîtrise des risques routiers ;
- *Vous assistant, si besoin avec des partenaires spécialisés, dans la mise en œuvre du plan de maîtrise des risques routiers de l'entreprise (option).*

CONTENU DE LA PRESTATION

Les Consultants de CAPSICOM réalisent les missions suivantes :

Mission 1 : Diagnostic du niveau de maîtrise des risques routiers de l'entreprise :

CAPSICOM vous propose de réaliser ce diagnostic sur la base des phases suivantes :

- 1.1. Entretien préalable (téléphonique) avec un représentant de la Direction de l'entreprise :
 - Prise de connaissance de l'entreprise, les enjeux...
 - Identification de l'organisation de l'entreprise afin de définir les interlocuteurs à rencontrer) ;
 - Prise de connaissance des informations / documents à étudier (éléments de formation des collaborateurs, dispositifs techniques et/ou organisationnels de gestion des déplacements, de la flotte de véhicules... relevés de sinistralité...)
- 1.2. Définition et envoi d'une proposition d'agenda du diagnostic sur site (liste des personnes / fonctions à auditer, liste des lieux à visiter, demande de documents à étudier avant ou pendant la visite). Validation de l'agenda avec le représentant de la Direction.
- 1.3. Etude des documents reçus avant le diagnostic.
- 1.4. Diagnostic sur site :
 - Entretien avec les personnes / fonctions identifiées ;
 - Prise de Visite des parties de l'établissement retenues ;
 - Prise de connaissance de documents / informations non reçus avant le diagnostic ;
 - Synthèse « à chaud » avec le représentant de l'établissement (avec le cas échéant une demande de documents complémentaires à transmettre à CAPSICOM) ;
- 1.5. Rédaction d'un rapport de diagnostic du niveau de maîtrise des risques routiers ;
 - Prise de compte de l'analyse des documents transmis ;

- Prise en compte des informations recueillies lors des entretiens¹ et visites ;
- Synthèse du niveau de maîtrise des risques routiers de l'établissement / l'entreprise.

1.6. Envoi du rapport de diagnostic au représentant de la Direction de l'entreprise.

1.7. Entretien (téléphonique ou physique) avec le représentant de la Direction de l'entreprise (et/ou toute personne désignée par lui) pour présenter la synthèse.

1.8. Mise à jour et envoi du rapport modifié s'il y a lieu.

Mission 2 : Elaboration d'un Plan de Prévention du Risque Routier :

Après approbation du rapport de diagnostic par la Direction de l'entreprise, **CAPSICOM** préparera un projet de plan d'actions afin de mettre en œuvre un plan de maîtrise du risque routier dans l'entreprise.

Cette mission comprendra les phases suivantes :

2.1. Etude des propositions d'actions pouvant être mises en œuvre s'appuyant sur le triptyque suivant :

2.1.1. Mesures organisationnelle (management de l'entreprise, process de gestion des déplacements...);

2.1.2. Mesures techniques (véhicules et équipements liés, géo localisation...);

2.1.3. Mesures comportementales (conducteurs);

2.2. Elaboration d'un projet de plan d'actions (avec chiffrage des actions envisagées) destiné à mettre en place un plan de maîtrise du risque routier dans l'entreprise.

2.3. Envoi du projet au représentant de la Direction de l'entreprise.

2.4. Présentation du projet à la Direction de l'entreprise (Visio ou présenciel).

2.5. Mise à jour du plan d'actions si besoin.

Mission 3 : Mise en œuvre du plan d'actions (prestation optionnelle non chiffrée) :

Après validation du plan d'actions, CAPSICOM pourra assister le client dans la mise en place du plan de maîtrise des risques routiers de son entreprise.

CAPSICOM pourra intervenir en assistance à maîtrise d'ouvrage et/ou dans la réalisation d'actions opérationnelles (ex. formation du management, mise en place d'un process de gestion des constats amiables, formation des conducteurs...) assisté le cas échéant de prestataires spécialisés.

¹ Note importante : afin de garantir la sincérité des informations recueillies, le consultant de CAPSICOM s'engage à une parfaite confidentialité des échanges qu'il aura avec tous les interlocuteurs rencontrés.

En conséquence, aucun élément ou document pouvant permettre d'identifier l'interlocuteur ayant fourni l'information au Consultant de CAPSICOM ne sera transmis ou divulgué au client.

CONDITIONS COMMERCIALES

1. MONTANT DES HONORAIRES

La prestation définie aux chapitres précédents (Missions 1 et 2) est proposée pour le montant d'honoraires mentionné dans le contrat joint à la présente proposition méthodologique.

La mission 3 est une prestation optionnelle qui fait l'objet d'un devis spécifique.

Notre prix comprend les frais liés cette mission (frais administratifs et d'édition des documents sur support électronique et/ou « papier » en option).

Dans ce chiffrage, nous incluons :

- ✚ la réalisation de la mission telle que définie dans la présente proposition,
- ✚ Une assistance à distance à l'issue de l'envoi des livrables (Programme Safety ci-après).

Ce budget ne comprend pas :

- ✚ les éventuelles autres réunions de présentation,
- ✚ les déplacements sauf indication contraire mentionnée aux conditions particulières ou dans le contrat,

2. CONDITIONS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

La facturation est établie à l'issue de chaque mission et nos honoraires seront augmentés des taxes en vigueur au moment de l'émission des factures et calculés sur la base d'un règlement à réception.

CAPSICOM étant un organisme de formation enregistré sous le numéro sous le numéro 11 75 52332 75 auprès du préfet de région d'Ile de France, les actions de formation peuvent, sous certaines conditions, être imputables au titre de la formation professionnelle continue.

PROGRAMME SAFETY

Le Code du Travail à introduit ***l'obligation*** aux employeurs de ***désigner un salarié compétent*** pour s'occuper de la sécurité et la santé au travail dans son établissement.

Lorsque ces compétences n'existent pas, ***il doit faire appel aux compétences d'un Intervenant en Prévention des Risques Professionnels / IPRP*** pour remplir, notamment, son obligation d'Évaluation des Risques Professionnels en respectant les principes d'une approche pluridisciplinaire.

La ***Société CAPSICOM est enregistrée en tant que « Intervenant en Prévention des Risques Professionnels » (IPRP)*** en application des Articles L.4644-1 et D.4644-6 du code du Travail.

Les entreprises qui ne disposent pas en interne de compétence permettant d'organiser les activités de prévention des risques professionnels ***peuvent faire appel à CAPSICOM pour répondre à cette obligation réglementaire.***

Concrètement, nous mettons à la disposition de l'entreprise :

- une adresse e-mail dédiée destinée à vous permettre de poser les questions relatives à la Sécurité et la Santé de vos Salariés (*) : safety@capsicom.net
- un numéro de téléphone en horaires ouvrables (de 9 heures à 18 heures - coût d'un appel local) vous permettant de contacter notre service d'assistance sécurité : ***09 51 70 81 04 – demander votre IPRP ou le service « safety »***
- Une information régulière sur les évolutions réglementaires liées à la Sécurité et la Santé au Travail ;
- Une assistance technique à distance pour l'utilisation de la Base de Données informatique (si le client utilise l'une des base Cap-DU, Cap-CDT ou Cap-RISK) ;

Une fiche Safety Alerte reprenant les informations ci-dessus est remise à l'entreprise qui peut la diffuser à l'ensemble des personnels ayant suivis la formation à l'utilisation de l'outil CapCDT.

() Deux situations peuvent se rencontrer :*

- le sujet a déjà été traité par CAPSICOM, une réponse issue de notre base de données sera transmise sous 48 heures par mail à l'entreprise ;

- le sujet n'a jamais été traité par CAPSICOM, nos experts l'étudieront et transmettront à l'entreprise une réponse par email dans un délai pouvant être plus long mais inférieur à 15 jours.

Ces questions et nos recherches permettent d'enrichir les bases de données et la formation des consultants de CAPSICOM.

Cette assistance est effectuée exclusivement à distance (par téléphone ou email) et ne prévoit aucun déplacement sur site client.